

## **DIPLÔME DE SCIENCES PO STRASBOURG**

### **5<sup>ème</sup> ANNÉE - 2020/2021**

#### **I. L'AFFECTATION EN MASTER**

**Avant de procéder à votre inscription administrative**, il est **impératif** que vous communiquiez votre affectation **définitive** en Master 2 (ou Prépa) auprès du Bureau de la Scolarité du diplôme de Sciences Po Strasbourg avant le **24 août 2020** en remplissant le formulaire situé à l'adresse suivante :

<https://sondages.unistra.fr/limesurvey/index.php/474969?lang=fr>

Si à la date du **24 août 2020** vous êtes encore en attente de résultats, merci de le signaler par un mail à l'adresse suivante : [iep-diplome@unistra.fr](mailto:iep-diplome@unistra.fr)

*Attention : la confirmation d'acceptation d'un Master sur eCandidat ne vous dispense pas de remplir le formulaire, même pour les Masters de Sciences Po Strasbourg !*

#### **II. L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE**

La filière de 5<sup>ème</sup> année dans laquelle vous serez inscrit dépendra de votre Master 2.

##### **• Première étape**

Un courrier vous sera envoyé courant juillet. Celui-ci vous indiquera :

- Le montant de vos droits d'inscription, calculé à partir de l'(des) avis fiscal(-aux) de votre foyer de rattachement et des autres documents justificatifs (le cas échéant).
- Les modalités d'inscription administrative (informations et pièces à fournir, délais...)

##### **• Seconde étape**

#### **1) Étudiants s'inscrivant en 5A et en M2 (dont les doubles diplômés) ou Prépa ENA/INET à Sciences Po Strasbourg**

Votre inscription première relève de la 5<sup>ème</sup> année du Diplôme de Sciences Po Strasbourg, votre inscription seconde relève du Master ou de la Prépa.

**Attention : ne pas suivre la procédure d'inscription en ligne proposée par eCandidat**

Ces deux inscriptions seront effectuées par le Bureau des Admissions et des Inscriptions après réception et vérification des pièces demandées.

## 2) Étudiants s'inscrivant en 5A et en M2 à l'Unistra (hors Sciences Po Strasbourg)

Si vous avez été admis en Master 2 à l'Université de Strasbourg (hors Sciences Po Strasbourg), votre inscription première relève de ce Master. Vous devrez donc en premier lieu effectuer votre inscription en Master 2 auprès de la scolarité **gérant ce Master**.

Votre inscription seconde relève de la 5<sup>ème</sup> année du Diplôme de Sciences Po Strasbourg.

Votre inscription en 5<sup>ème</sup> année sera effectuée par le Bureau des Admissions et des Inscriptions après réception et vérification des pièces demandées.

## 3) Étudiants s'inscrivant en 5A et en M2 en mutualisation ou en M2 à l'UHA

L'inscription administrative en 5<sup>ème</sup> année sera effectuée par le Bureau des Admissions et des Inscriptions après réception et vérification des pièces demandées.

Une fois votre inscription finalisée, **le certificat de scolarité et la quittance des droits d'inscription seront téléchargeables sur votre compte ERNEST**, dans la rubrique : « Mes études > Scolarité > Certificats et documents de Scolarité ».

Les stickers 2020/2021 seront disponibles à l'Accueil Général de Sciences Po Strasbourg, au 3<sup>ème</sup> étage du Cardo, Bureau 333 (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30), sur présentation de la carte Pass Campus et du certificat de scolarité 2020/2021.

**Le Bureau des Admissions et des Inscriptions de Sciences Po Strasbourg est fermé du 24 juillet au 23 août 2020 inclus.**